## DELIBERATION DU 30 MARS 2012 COMMUNE DE LISSY 77550

Le trente mars deux mille douze légalement convoqués le vingt six mars, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de LISSY à dix neuf heures trente, sous la présidence de M. LECINSE J.C., Maire

Présents: Mrs JC LECINSE, C. AMERGE, A. BADER, G. BETTIO, C. ROGER

Mmes J. BALIQUE, N. CANET, P. GOUPILLAUD

Absents excusés: Mr P. LEROUX, Mme M. VANAERDEWEGH

Secrétaire de séance : Mme N. CANET

Secrétaire : Mle P. ALONSO

Date de convocation: 26/03/2012 Date d'affichage: 26/03/2012

## OBJET: Délibération n° 9/2012: Tarif concession cimetière.:

Monsieur André BADER propose les tarifs suivants concernant les concessions du cimetière de LISSY:

✓ Concession 2mx1m: pour 30 ans: 150 € TTC

Concession 1mx1m (cavurne): pour 15 ans: 75 € TTC

Pour 30 ans : 150 € TTC

Concession case colombarium : pour 15 ans : 330 € TTC (case pour 1/2 urnes) pour 30 ans : 580 € TTC

Incluant le tarif de la porte de la case Option gravage/identification : 80 € TTC

Option gravage/identification: 80 e 11C

✓ Jardin du Souvenir : une contribution de 15 € TTC (inscription

Registre de la mairie)

Pose d'une plaquette (flatutative) au nom du Défunt à la charge du demandeur

Le règlement détaille du cimetière et les conditions d'utilisation des différentes concessions feral'objet d'un arrêté municipal.

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré ACCEPTENT, à l'unanimité la proposition des tarifs de concessions.

Pour extrait conforme au registre.

Le Maire J-C LECINSE

0 3 AVR. 2012 0 3 AVR. 2012

Transmis en Préfecture le Et rendu exécutoire le Le Maire, J.C. LECINSE